

FICHE FILIÈRE

Filière ovin viande

(mise à jour avec les données disponibles au 1er juillet 2025)

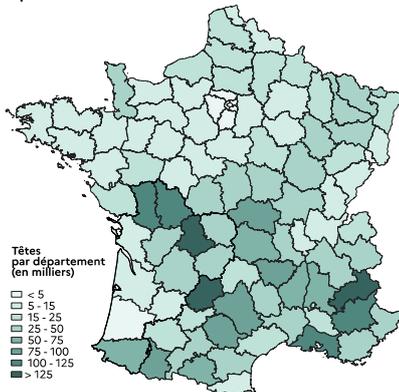
La production d'ovins pour la viande est très concentrée dans le nord de la région Nouvelle-Aquitaine. Elle s'exerce au sein d'élevages spécialisés ou en associations avec d'autres ateliers, animaux ou végétaux.

Avec près de 600 000 brebis nourrices, la région regroupe plus de 20 % des effectifs nationaux. La plupart des éleveurs sont adhérents d'organisations de producteurs ou de coopératives et plus de la moitié sont engagés dans des démarches qualité. Les agneaux de la région sont souvent commercialisés sous signes officiels de qualité (IGP, Label rouge). La région compte de nombreux abattoirs pour les ovins, mais les principaux sont situés au nord, dans la zone de production. La production française et la consommation sont en repli depuis plusieurs années. Les subventions nationales et européennes sont primordiales pour la pérennité des élevages.

1 - Un cheptel en baisse porté par des exploitations de taille croissante

Carte 1 - Un cheptel localisé dans quelques départements

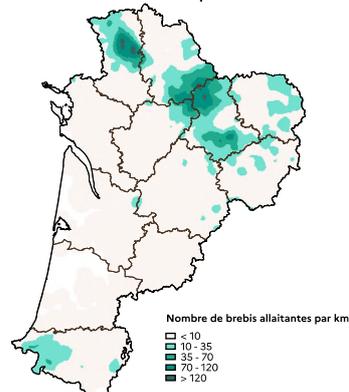
Cheptel de brebis nourrices par département en 2024



Source : Agreste – SAA provisoire 2024

Carte 2 - Une cheptel régional concentré dans le Nord et l'Ouest

Densité de répartition des brebis nourrices en Nouvelle-Aquitaine en 2020



Source : Agreste – RA 2020

Sur 15 ans (2010-2024), le cheptel de brebis nourrices a diminué de 57 % en Nouvelle-Aquitaine, et de 43 % en France métropolitaine.

Au recensement agricole de 2020, près de 3 000 exploitations disposent d'au moins 50 brebis nourrices, effectif minimum pour prétendre à l'aide ovine PAC. Ces exploitations regroupent 93 % du cheptel régional et 42 % d'entre elles sont spécialisées en Ovin viande.

Ces exploitations disposent d'un cheptel moyen de 213 brebis mères pour une SAU moyenne de 98 ha.

Les autres exploitations élevant des ovins détiennent moins de 50 brebis reproductives nourrices. Elles représentent 52 % du nombre d'exploitations au RA 2020, contre 62 % au RA 2010.

Pour celles-ci, l'atelier ovin est un atelier complémentaire qui peut fonctionner en parallèle d'un élevage de bovins viande (18 % des exploitations professionnelles) ou de caprins (17 %). Il peut aussi s'inscrire dans un système de polyculture-polyélevage (13 %).

Avec plus de **593 000 brebis nourrices**, la région Nouvelle-Aquitaine abrite 21 % de l'effectif global de brebis viande de France métropolitaine en 2023. Au sein de la région, trois départements regroupent plus de la moitié des effectifs régionaux : la Haute-Vienne 24 %, les Deux-Sèvres 19 % et la Vienne 18 %.

Le cheptel est en diminution depuis quelques années, tant au niveau

national que régional. Les effectifs dans les plus gros départements baissent plus rapidement que la somme régionale ou nationale : entre 2020 et 2024, le troupeau de brebis nourrices reproductrices a diminué de 19 % dans la Vienne, de 17 % en Haute-Vienne et de 14 % en Deux-Sèvres. La baisse est de 13 % à l'échelle de la région et du pays. Seul le département du Lot-et-Garonne voit son cheptel augmenter.

Tableau 1 - Trois départements représentent 61 % des effectifs de Nouvelle-Aquitaine

Effectifs de brebis nourrices par département

Département	Effectif
16 - Charente	35 750
17 - Charente-Maritime	8 480
19 - Corrèze	28 910
23 - Creuse	44 260
24 - Dordogne	32 880
33 - Gironde	10 560
40 - Landes	2 910
47 - Lot-et-Garonne	13 030
64 - Pyrénées-Atlantiques	55 600
79 - Deux-Sèvres	115 750
86 - Vienne	104 220
87 - Haute-Vienne	141 120
Nouvelle-Aquitaine	593 470
France métropolitaine	2 811 338
<i>part de la région dans la France metrop.</i>	<i>21 %</i>

Source : Agreste – SAA provisoire 2024

Tableau 2 - Plus de la moitié des exploitations de la région possèdent moins de 50 brebis reproductives

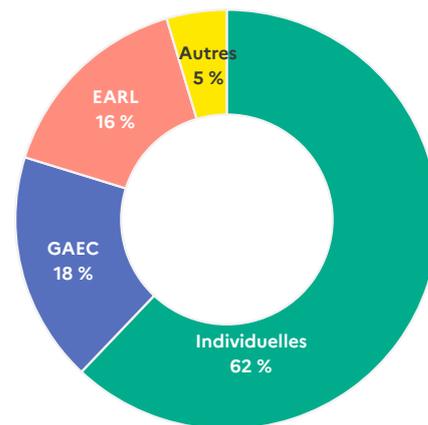
Exploitations ovins viande par département

Département	Total	Ayant au moins 50 nourrices
16 - Charente	327	153
17 - Charente-Maritime	143	47
19 - Corrèze	526	183
23 - Creuse	665	262
24 - Dordogne	604	195
33 - Gironde	167	54
40 - Landes	75	20
47 - Lot-et-Garonne	216	70
64 - Pyrénées-Atlantiques	892	397
79 - Deux-Sèvres	788	496
86 - Vienne	590	417
87 - Haute-Vienne	1 116	666
Nouvelle-Aquitaine	6 109	2 960
France métropolitaine	29 005	14 128
<i>Part de la région dans la France métropolitaine</i>	<i>21 %</i>	<i>21 %</i>

Source : Agreste – RA 2020

Figure 1 - Près de 20 % des exploitations en GAEC

Statut juridique des exploitations détenant au moins 50 brebis nourrices en 2020

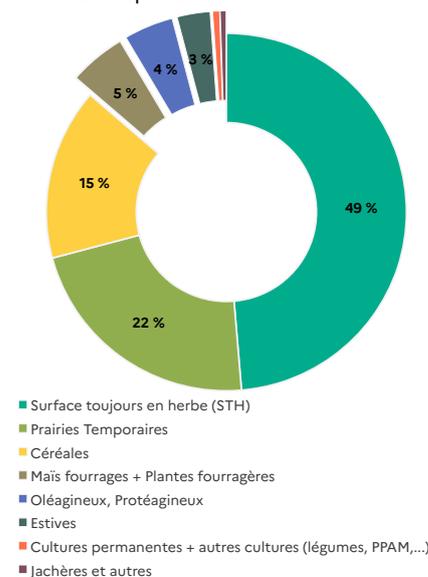


Total : 2960 exploitations

Source : Agreste – RA 2020

Figure 2 - Près de trois quart des surfaces en herbe

Répartition de la SAU des exploitations ayant au moins 50 brebis nourrices en Nouvelle-Aquitaine



Source : Agreste – RA 2020

Tableau 3 - 4 % des exploitations possèdent un quart du cheptel de la région

Répartition du cheptel dans les exploitations ovins viande de Nouvelle-Aquitaine

Nombre de brebis nourrices	Nombre d'exploitations	Part des exploitations	Nombre cumulé de brebis	Part des brebis
moins de 50	3 149	52%	50 848	7%
de 50 à 99	1 023	17%	69 802	10%
de 100 à 199	813	13%	112 968	17%
de 200 à 299	391	6%	94 072	14%
de 300 à 399	304	5%	103 062	15%
de 400 à 499	175	3%	76 203	11%
plus de 500	254	4%	175 633	26%

Source : BDNI

Note de lecture : De janvier à juin 2025, 10 152 veaux de boucheries de race viande sont sortis des élevages de Corrèze pour abattage, soit 19,7 % de moins que la même période en 2024.

Un élevage qui valorise les surfaces en herbe

Les surfaces agricoles des élevages ayant au moins 50 brebis sont constituées à plus de 70 % de prairies, temporaires ou permanentes. Les surfaces toujours en herbe (STH) représentent près de la moitié de la surface agricole utilisée (SAU) des élevages professionnels. Les prairies temporaires constituent 22 % des surfaces utilisées, devant les céréales 15 %. Les ovins permettent en particulier de valoriser des surfaces peu productives.

Les céréales cultivées peuvent être destinées à la vente ou à l'intra-consommation par le bétail ; le triticale est la deuxième céréale la plus produite dans les élevages d'ovins viande, derrière le blé tendre. Le degré d'autonomie alimentaire des élevages limite l'impact environnemental des transports d'aliments et l'impact économique liés aux fluctuations des prix des intrants.

Un besoin de renouvellement générationnel

Le renouvellement générationnel est un enjeu important pour la filière.

Dans la région, plus de 7 500 responsables dirigent des exploitations possédant des ovins viande. Plus de la moitié d'entre eux sont âgés de plus de 55 ans en 2020. Pour les exploitations détenant plus de 50 brebis mères, 48 % entrent dans cette catégorie, ils étaient 29 % en 2010. Cette part importante et croissante montre le besoin de reprises et d'installation par de jeunes responsables pour pérenniser la filière dans les années à venir.

2 - Une production hétérogène

Malgré une stabilité en 2020 et une hausse ponctuelle en 2021, les productions ovines sont en baisse régulière depuis plusieurs années. En 2022, elles représentent plus de 23 500 tec, dont 75 % est de la viande d'agneaux.

À l'instar de la hausse de son cheptel, le département des Pyrénées-Atlantiques se démarque avec une hausse de sa production de viande en 2022, due principalement à la production d'agneaux de lait issus de l'élevage ovin laitier, et de brebis laitières de réforme. Le poids des carcasses est en augmentation globale sur 10 ans, mais se stabilise depuis quelques années.

3 - Une filière de qualité

Avec cinq Indications Géographiques Protégées (IGP) et cinq Labels Rouges, la Nouvelle-Aquitaine est le premier bassin de la viande de qualité ovine française. En 2017, hors AB, 2 600 élevages sont engagés en démarche de production de viande ovine sous Signe d'Indication de la Qualité et de l'Origine (SIQO), y compris les élevages ovins laitiers produisant des agneaux de lait des Pyrénées. Près de 30 % de la production régionale d'agneaux est commercialisée sous SIQO. Cela représente 43 % des ventes nationales de ce type de produit.

Ce travail collectif participe à la mise en valeur du territoire et est une vitrine de savoir-faire régionaux. Ces démarches permettent notamment de mieux valoriser la viande produite et d'afficher une image positive des éleveurs et éleveuses de la région. Les activités annexes de valorisation de la viande sous SIQO permettent également le maintien d'emplois locaux en plus de ceux des responsables d'exploitations : 16 organisations de producteurs et 13 abattoirs labellisés maillent le territoire.

Tableau 4 - Les agneaux représentent trois quart du tonnage total de viande ovine
Volumes produits en Nouvelle-Aquitaine en têtes et en tonnage

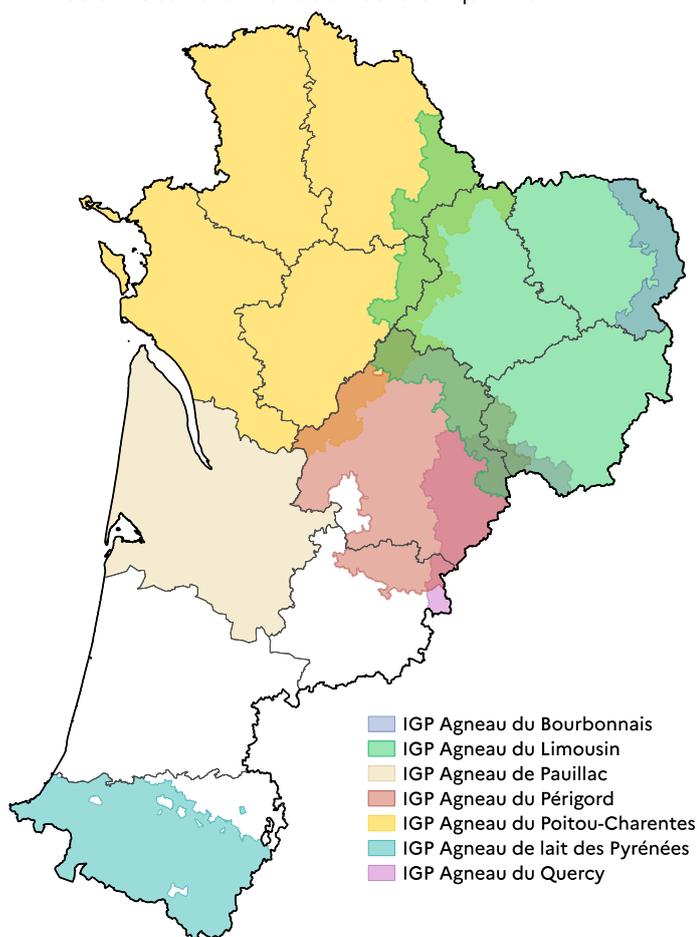
Production ovine en 2024 (nombre de têtes)	Nombre de têtes			Tonnes équivalent carcasse		
	Agneaux	Moutons et ovins de réforme	Total ovins	Agneaux	Moutons et ovins de réforme	Total ovins
016 - Charente	44 980	7 190	52 170	877	213	1 090
017 - Charente-Maritime	12 390	1 790	14 180	234	48	282
019 - Corrèze	27 400	5 510	32 910	532	142	674
023 - Creuse	38 250	8 510	46 760	735	234	969
024 - Dordogne	32 910	6 860	39 770	627	181	808
033 - Gironde	8 154	2 310	10 464	124	59	183
040 - Landes	2 640	790	3 430	48	19	67
047 - Lot-et-Garonne	10 200	2 380	12 580	191	57	248
064 - Pyrénées-Atlantiques	442 980	106 250	549 230	5 639	2 392	8 031
079 - Deux-Sèvres	149 610	23 170	172 780	2 908	716	3 624
086 - Vienne	154 540	20 870	175 410	2 951	518	3 469
087 - Haute-Vienne	141 290	28 390	169 680	2 715	783	3 498
Nouvelle-Aquitaine	1 065 344	214 020	1 279 364	17 581	5 362	22 943
Total France métrop.	4 421 935	981 335	5 403 270	78 030	25 033	103 062
<i>part de la région dans la France metrop.</i>	24 %	22 %	24 %	23 %	21 %	22 %

Source : Agreste – SAA provisoire 2024

Précision : environ 80 % des agneaux produits en Pyrénées-Atlantiques sont des agneaux de lait

Carte 3 - Sept IGP pour les agneaux de la région

IGP viande ovine sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine



Source : INAO

Les couleurs n'apparaissant pas dans la légende sont des zones de chevauchement.

Après une période de croissance, l'élevage ovin viande bio en Nouvelle-Aquitaine recule. En 2024, on dénombre un peu plus de 460 élevages représentant 43 000 brebis nourrices sous label biologique ou en conversion, dont 8 % en conversion. Le cheptel certifié a ainsi diminué de 1,5 % depuis 2022. La baisse de dynamique se ressent sur la conversion puisque le nombre de brebis en conversion a quant à lui diminué de plus de 50 % entre 2022 et 2024. La région Nouvelle-Aquitaine est la deuxième région française pour le nombre d'éleveurs bio de brebis nourrices, derrière l'Occitanie.

IGP et labels Rouge présents en Nouvelle-Aquitaine



- IGP Agneau du Poitou-Charentes
- LR Diamandin
- IGP Agneau du Limousin
- IGP et LR Agneau du Périgord
- IGP et LR Agneau de lait des Pyrénées
- IGP Agneau de Pauillac

Depuis d'autres régions :

- IGP et LR Agneau du Bourbonnais
- IGP et LR Agneau du Quercy

Les chiffres clés du Bio 2024 en Nouvelle-Aquitaine

- 461 élevages ovins viande
- 16 % des élevages ovins Bio français
- 39 600 brebis viande en AB
- 3 600 brebis en conversion
- 14 % du cheptel total bio national



Source : Agence Bio



4 - Une évolution importante des prix depuis 2020

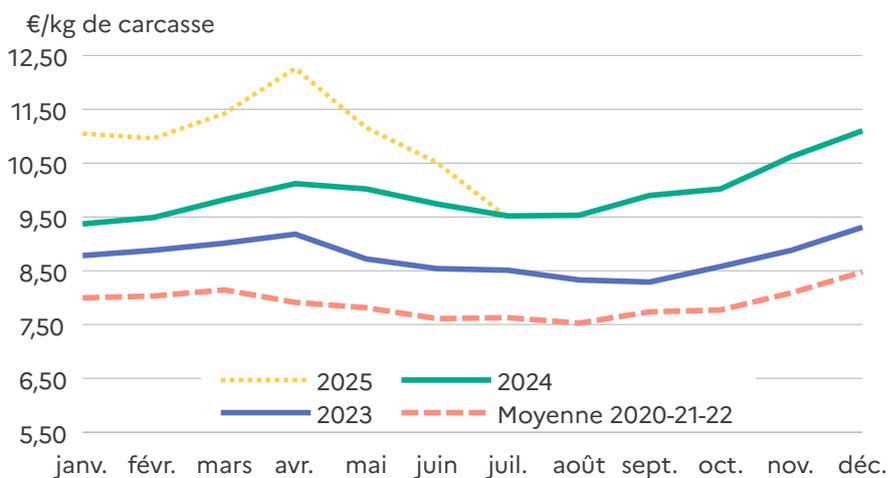
Après la crise du Covid-19 et l'inflation qui s'en est suivie, le cours de l'agneau a fortement augmenté. Valorisé autour de 7,50 €/kg de carcasse en 2020, les prix ont augmenté d'année en année jusqu'à atteindre un pic à 12,29 €/kg de carcasse en avril 2025.

La dynamique saisonnière reste marquée chaque année, mais les baisses régulières en été ne compensent pas les montées des prix de l'automne jusqu'au printemps.

Fait exceptionnel, après avoir atteint un niveau inégalé en avril 2025, plus de 75 % au-dessus de sa valeur d'avril 2020, le cours redescend rapidement pour retrouver son niveau de 2024 fin juillet.

Figure 3 - Une forte valorisation entre 2021 et 2024

Cotation de l'agneaux couvert U < 16-19 kg - Zone Nord



Source : FranceAgriMer

À près de 9,50 €/kg de carcasse, ce cours reste supérieur de 24 % à la valeur moyenne triennale 2020-21-22, et de plus de 30 % au cours de juillet 2020.

Entre 2020 et 2024, le cours moyen annuel de l'agneau a augmenté de plus de 38 %, 2024 a marqué la plus forte croissance, supérieur de 13,5 % au cours moyen de 2023.

5 - Des subventions européennes spécifiques en baisse

Après une hausse de 19,00 € à 22,08 € par animal primé en 2022, le montant de l'aide ovine versée aux éleveurs est en baisse. En 2024, elle a été fixée à 20,00 € par animal, avec une majoration de 2 € pour les 500 premières brebis, transparence GAEC prise en compte. Ce montant est ajusté chaque année en fonction du nombre total de demandes sur l'ensemble du pays.

Le montant total d'aide ovine versé en 2024 en Nouvelle-Aquitaine est de 25,9 M€, dont 13,6 M€ hors des Pyrénées-Atlantiques (non pris en compte ici car très majoritairement en élevage ovin lait).

Une aide complémentaire a été débloquée depuis 2019 pour les « nouveaux éleveurs ovins ». En 2024, ce montant a été fixé à 6 € par brebis.

Une nouvelle campagne PAC a débuté en 2023, la conditionnalité et le montant de certaines aides ont été révisés et le « paiement vert » a été remplacé par l'« écorégime ».

Hors Pyrénées Atlantiques, avec le passage à la PAC 2023, les éleveurs demandant l'aide ovine ont bénéficié en moyenne d'une hausse de 5,2 % des aides du premier pilier

Tableau 5 - Trois départements reçoivent 70 % des aides régionales

Demandes d'aide ovine déposées en 2024

2024	demandes d'aide ovine déposées		dont demandes de majoration nouveau producteur		Montant total aides ovines
	nombre de demandes	nombre de brebis engagées	nombre demande nouveau producteur	nombre de brebis engagées	
16 - Charente	151	39 022	22	4 022	910 816
17 - Charente-Maritime	52	8 066	10	900	180 651
19 - Corrèze	186	27 528	28	4 192	634 548
23 - Creuse	274	45 086	40	5 572	1 066 015
24 - Dordogne	203	31 052	38	3 814	729 038
33 - Gironde	48	10 955	9	915	249 158
40 - Landes	22	3 438	8	1 107	84 610
47 - Lot-et-Garonne	87	11 609	22	1 859	249 760
79 - Deux-Sèvres	461	128 081	57	13 057	3 069 183
86 - Vienne	353	115 984	38	13 391	2 732 784
87 - Haute-Vienne	586	156 626	69	20 528	3 653 142
Nouvelle-Aquitaine	2 423	577 447	341	69 357	13 559 705

Source : ISIS, extraction du 15/07/2025

Précision : les Pyrénées-Atlantiques sont exclues car l'élevage laitier y est fortement majoritaire

de la PAC, et notamment 13,2 % pour le seul paiement de base. Le montant moyen de l'aide ovine par exploitation est globalement stable (+1,6 % en 2023, -1,3 % en 2024).

Contrairement aux attentes, le passage du paiement vert à l'écorégime n'a pas bénéficié aux demandeurs de l'aide ovine, le montant moyen par bénéficiaire a diminué de 1,2 % entre 2022 et 2023, et est resté stable entre 2023 et 2024.

Au total sur la Nouvelle-Aquitaine, les 4 243 bénéficiaires de l'aide ovine ont perçu 151,5 M€ au total pour les aides de la PAC, dont 99,9 M€ hors des Pyrénées-Atlantiques. Sur les 11 départements, les aides animales représentent 23,3 % de cette somme, dont 13,6 % pour l'aide ovine.

Au sein du deuxième pilier, l'ICHN représente un montant de 7,4 M€, hors Pyrénées-Atlantiques, il a baissé de 55 % entre 2022 et 2024.

Tableau 6 - Le premier pilier représente 82 % des aides reçues, dont 57 % pour les aides découplées

Répartition des aides PAC perçues par les bénéficiaires de l'aide ovine en 2024 en Nouvelle-Aquitaine (hors Pyrénées-Atlantiques)

2024	Premier pilier			Deuxième pilier				Total	Nombre de bénéficiaires
	Aides couplées végétales	Aides couplées animales	Aides découplées	ICHN	Bio conversion + maintien	MAECs	Assurance récolte		
16 - Charente	76 723	1 271 750	2 997 437	616 593	110 413	640 669	23 982	5 737 567	145
17 - Charente-Maritime	98 909	262 487	1 180 026	132 957	96 301	194 620	31 180	1 996 480	50
19 - Corrèze	45 569	1 542 156	3 861 552	1 094 855	200 516	330 042	19 459	7 094 149	182
23 - Creuse	102 294	3 017 660	7 220 626	1 552 792	346 005	589 034	48 584	12 876 995	270
24 - Dordogne	174 278	1 126 961	3 548 031	409 726	472 487	197 309	42 742	5 971 532	199
33 - Gironde	16 182	303 722	780 296	71 474	143 583	94 328	52 183	1 461 767	46
40 - Landes	3 001	99 678	308 522	-	10 854	35 519	-	457 573	22
47 - Lot-et-Garonne	182 632	278 572	1 185 003	156 062	222 452	118 245	46 646	2 189 611	78
79 - Deux-Sèvres	295 747	4 953 533	10 614 973	45 433	336 140	1 895 066	73 221	18 214 114	458
86 - Vienne	488 592	3 861 893	11 280 853	1 537 337	536 027	1 698 530	115 880	19 519 111	344
87 - Haute-Vienne	282 113	6 545 835	14 105 251	1 826 108	761 460	823 847	77 360	24 421 973	574
Nouvelle-Aquitaine	1 766 040	23 264 247	57 082 570	7 443 337	3 236 238	6 617 209	531 237	99 940 872	2 368

Source : PAC 2024 – ASP – ISIS, extraction du 15/07/2025

Précision : les Pyrénées-Atlantiques sont exclues car l'élevage laitier y est fortement majoritaire

6 - Des résultats économiques en demi-teinte

Le réseau d'information comptable agricole RICA comporte dans son échantillon 51 exploitations sur toute la région Nouvelle-Aquitaine spécialisées en Ovin viande en 2022 et 50 en 2023. La taille réduite de l'échantillon et son renouvellement important rendent fragile l'analyse de l'évolution des résultats, les agrégats sont calculés sur les deux années 2022 et 2023 pour en renforcer la fiabilité.

Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS (Production Brute Standard) de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

Les élevages de la région ont en moyenne une superficie plus réduite que celles des autres régions françaises mais un cheptel ovins légèrement supérieur.

La valeur de la production des exploitations est plus faible en Nouvelle-Aquitaine par rapport aux autres régions, les résultats 2022-2023 sont sensiblement plus faibles. Ils ont baissé de 5 % par rapport à 2021, alors que ceux des autres régions ont augmenté de près de 19 %.

Ainsi, en 2022-2023 comme pour les exercices précédents, en Nouvelle-Aquitaine comme au niveau national, la valeur de la production de l'exercice ne couvre pas les consommations intermédiaires. Les valeurs ajoutées restent donc négatives, davantage pour la Nouvelle-Aquitaine que dans les autres régions.

Les subventions apparaissent ainsi indispensables pour la viabilité des exploitations. Au regard des surfaces plus réduites, les subventions reçues en moyenne par chaque exploitation en Nouvelle-Aquitaine sont inférieures à celles des autres régions. La différence de subventions reçues se répercute sur l'excédent brut d'exploitation (EBE) et sur le résultat courant avant

Tableau 7 - Des subventions indispensables à l'équilibre financier

Principaux agrégats comptables 2023

Moyenne par exploitation moyenne ou grande spécialisée en ovins viande (€) 2023	Nouvelle-Aquitaine	autres régions
Produit brut standard	76 103	83 636
dont produit brut agneaux	43 600	42 046
dont produit brut céréales	46 333	50 716
Production de l'exercice	54 135	63 445
- Charges approvisionnement	37 046	33 892
- Autres charges d'exploitation	32 254	42 497
= Valeur ajoutée	-8 807	-3 991
+ Subventions	44 888	57 725
dont aides couplées ovines	9 215	9 180
+ Indemnités assurances	627	908
- Fermages et loyers	5 211	5 751
- Impôts et taxes	1 042	858
=Excédent brut d'exploitation (EBE)	29 359	45 657
- Dotations aux amortissements	15 072	23 694
≈ Résultat d'exploitation	14 313	22 118
- Charges financières	1 221	1 235
+ Produits financiers	61	186
=Résultat courant avant impôt (RCAI)	13 152	21 069
RCAI par Utans	11 508	16 856

Source : Agreste – RICA 2023

Tableau 8 - Des exploitations plus petites et plus chargées dans la région que dans les autres régions françaises

Caractéristiques des exploitations et charges d'aliments en 2023

Moyenne par exploitation moyenne ou grande spécialisée en ovins viande (€) 2023	Nouvelle-Aquitaine	autres régions
Unités de travail non salarié (Utans)	1,14	1,25
SAU en ha	91	126
UGB ovines	84	78
SAU/Utans	80	100
UBG/Utans	73	63
Charges aliments concentrés pour ovins	16 620	14 570
Charges aliments grossiers pour ovins	2 848	2 373
Frais d'aliments / UGB ovine	232	217

Source : Agreste – RICA 2023

impôts (RCAI).

Les dotations aux amortissements sont plus importantes dans le reste de la France qu'en Nouvelle-Aquitaine, dû sans doute à plus d'investissements dans du matériel. Une fois déduites les charges financières et la dotation aux amortissements, le revenu courant par unité de travail (RCAI/UTANS) s'établit en moyenne à près de 11 508 €, soit 0,71 Smic net*.

Il est de 32 % inférieur à celui du reste de la France métropolitaine, et de 16 % à celui de 2021.

Il convient de signaler que les performances des exploitations diffèrent sensiblement selon les systèmes d'élevage. (Voir pour cela les analyses des archétypes par systèmes de l'Idede).

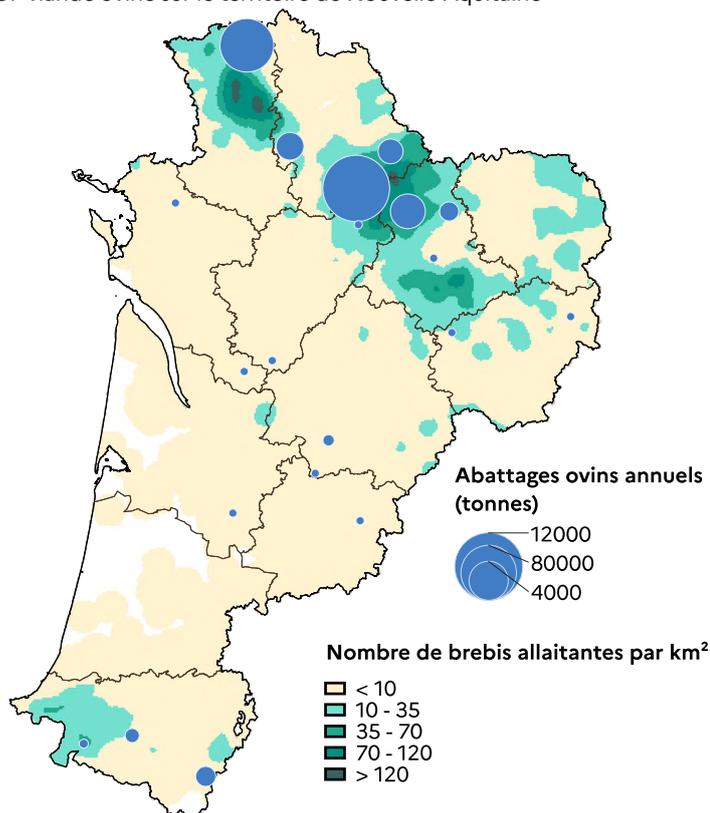
*Au 1^{er} janvier 2023, le Smic annuel était fixé à 20 511 € brut, soit 16 237 € net. Source : INSEE

7 - Des abattages locaux et spécialisés

En 2024, sur les 35 abattoirs que compte la Nouvelle-Aquitaine, 24 ont travaillé des ovins. Les plus forts tonnages en total d'ovins abattus (agneaux + autres ovins) sont réalisés à Thouars (79) et au Vigeant (86). Ces abattoirs sont spécialisés en viande ovine et caprine. Ils réalisent à eux deux plus de 43 % du volume abattu annuel. Suivent ceux de Bellac (87), Lusignan (86), Montmorillon (86) et Bessines-sur-Gartempe (87) qui sont également équipés de chaînes d'abattage de bovins. On constate ainsi que les abattoirs à plus fort tonnage d'ovins sont implantés dans les territoires où se trouvent également les exploitations spécialisées en ovins viande, dans le nord de la région, notamment dans la Vienne et les Deux-Sèvres.

Carte 4 - Sept IGP pour les agneaux de la région

IGP viande ovine sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine



Source : Agreste – Diffaga 2024 | RA 2020

8 - La consommation française de viande ovine en baisse

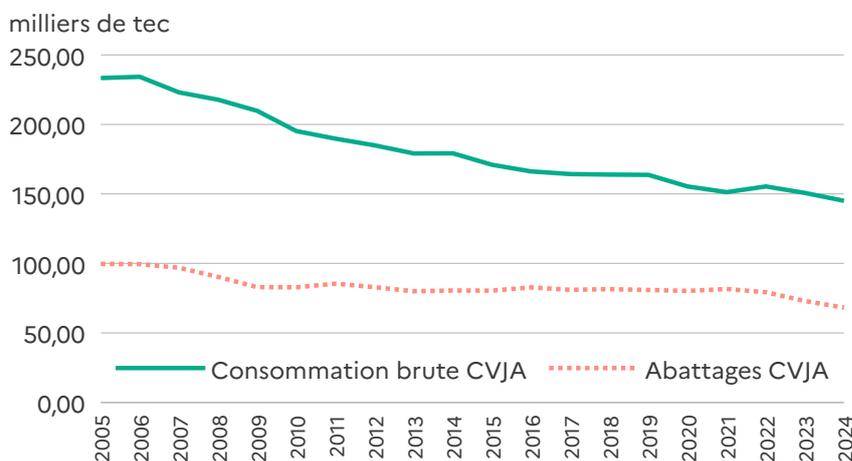
Les données de consommation sont à l'échelle nationale car elles ne sont pas établies à l'échelle régionale.

La consommation française de viande ovine en France reste faible et orientée à la baisse. En 2024, elle était de 2,1 kgéc par personne et par an, en recul de 22 % par rapport à 2015. La consommation brute CVJA* s'établit en 2024 à 145 000 tec. Malgré cet essor ponctuel, la consommation de viande ovine diminue régulièrement depuis les années 1980. Sur 20 ans entre 2005 et 2025, l'écart atteint -38 %.

La consommation de viande en France a augmenté après la seconde guerre mondiale pour atteindre son pic en 1998 avec 93,6 kg équivalent carcasse par an et par habitant. Depuis, cette consommation diminue lentement, toutes viandes confondues. L'épisode de Covid-19 n'a pas modifié cette tendance.

Figure 4 - Au niveau national, la production et la consommation en baisse

Consommation et production de viande ovine de 2005 à 2024 en France



Source : Agreste

Seule la consommation de volaille progresse, au détriment des autres types de viande. La part des viandes bovines et ovines se sont réduites au profit de celle de volaille tandis que la consommation de viande de porc

se maintient globalement dans le temps malgré des variations annuelles.

* CVJA : valeurs corrigées des variations journalières

9 - Un marché international dominé par les échanges européens

Au sein de l'Union européenne, en 2022, la France est le deuxième pays en termes d'effectifs d'ovins viande, avec 3,6 millions de brebis nourrices, derrière l'Espagne qui en compte 8,2 en 2022. Suivent l'Irlande (2,6 M), le Portugal (1,4 M) et l'Italie (1,3 M). Sur le continent européen, le Royaume-Uni reste le pays au cheptel le plus important avec 15,8 millions de brebis en 2022. Dans les pays voisins figure la Turquie qui possède 17,5 millions de brebis nourrices en 2022.

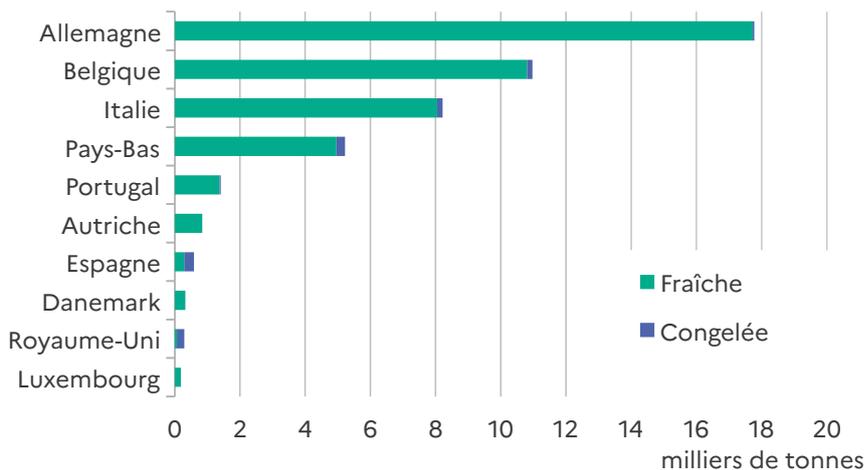
Les rapports entre pays sont différents tant pour la production que pour la possession de cheptel. Ainsi, c'est le Royaume-Uni qui déclare le plus de viande ovine abattue sur le continent européen, avec plus 290 milliers de tonnes en 2022. L'Espagne est le premier producteur pour l'Union européenne avec 113 milliers de tonnes, dont 77 % d'agneaux, suivie par la France avec 75 milliers de tonnes, dont 80 % d'agneaux. Il est à noter que la méthodologie de comptage au Royaume-Uni est maintenant différente de celle des pays de l'Union européenne.

Le commerce extérieur de la France est concentré sur les pays européens proches, Allemagne et Belgique en tête pour les exports, et Royaume-Uni pour les imports. La viande congelée provient principalement de Nouvelle-Zélande, la distance et la durée du transport favorisant ce mode de conservation.

Depuis le Brexit, les importations mais aussi les exportations ont sensiblement augmenté. En effet, une partie de la viande du Royaume-Uni arrive en France pour être ré-exportée vers d'autres pays de l'Union européenne. La balance commerciale reste dans les mêmes proportions que les années précédentes. La balance commerciale est historiquement déficitaire, elle se réduit en valeur entre 2022 et 2023.

Figure 5 - Les pays frontaliers, première destination de la viande ovine française

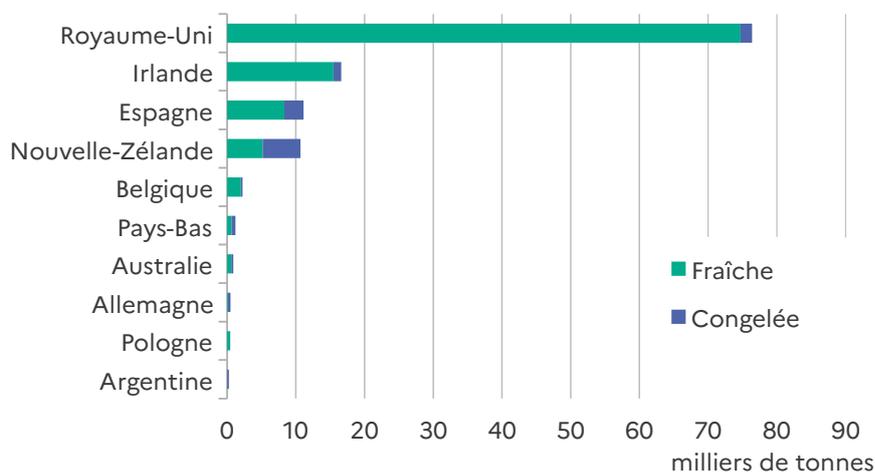
Principales destinations des exportations de viande ovine depuis la France en 2023



Source : DGDDI (Douanes) 2023

Figure 6 - Plus de 60 % des importations de viande ovine viennent du Royaume-Uni

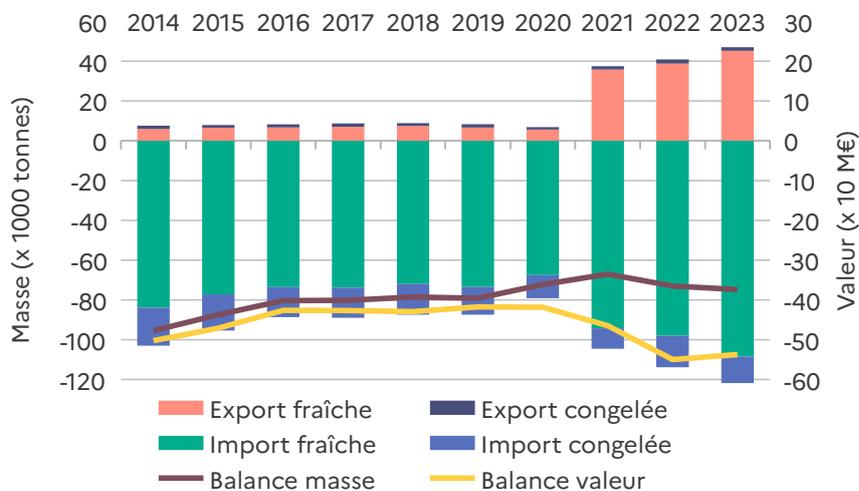
Principaux pays exportateurs de viande ovine vers la France en 2023



Source : DGDDI (Douanes) 2023

Figure 7 - Trois fois plus d'importations que d'exportations

Balance import-export de viandes ovines entre 2014 et 2023 en France



Source : DGDDI (Douanes) 2023

10 - Organisation de la filière

Les principales Organisations de Producteurs (OP) présentes en Nouvelle-Aquitaine

ADPAP / GIE Ovin du Centre Ouest Association pour la Défense et la Promotion des Agneaux certifiés en Poitou-Charentes, Montmorillon (86)

ADEV – ELVEA Association des Éleveurs de la Vienne, Montmorillon (86)

Agnel Union des coopératives agricoles Alliance des groupements Nord-Aquitaine d'élevage, Thiviers (24)

AOBB SCA Alliance Ovine Basquo-Béarnaise, Oloron-Sainte-Marie (64)

Axuria - SCA Agneaux de lait des Pyrénées, Mauleon (64)

CAOSO Coopérative Agricole Ovine du Sud-Ouest, Idaux-Mendy (64)

CAVAC-VSO Vendée Sèvres Ovins, siège social à La Roche-sur-Yon (85)

CAVEB, Coopérative agricole des producteurs de viande, Parthenay (79)

ECOOVI Éleveurs Centre Ouest OVIN – Société Coopérative Agricole Bellac Ovins, Peyrat de Bellac (87)

ELVEA 79, Association d'éleveurs bovins et ovins, Parthenay (79)

GEG SCA Groupement des Éleveurs Girondins, Girond-sur-Dropt (33)

Les producteurs de la marche – en cours de reconnaissance, La Souterraine (23)

Sicarev Coop, Roanne (42) dont la section **Limovin** à Limoges (87)

Lur berri, SCA, Aïcirits (64)

OBL Union des coopératives agricoles Ovins Berry Limousin, Luant (36)

Opalim, organisation des producteurs associés du Limousin, Panazol (87)

Ter'élevage, Terrena Bovins Ovins Caprins, Viennay (79)

Les interprofessions et les instituts techniques

ARONA Association régionale Ovine Nouvelle-Aquitaine. Elle est le COREFI ovins viande et lait

CREO Centre de Recherches et d'Expérimentation Ovines, à Coulounieix-Chamiers (24), ferme expérimentale qui travaille à pallier aux préoccupations de la filière en associant zootechnie et rentabilité et en développant les pratiques agro-écologiques au sein des exploitations.

Idele – Institut de l'élevage, avec en particulier le **CIIRPO** Centre Interrégional d'Information et de Recherche en Production Ovine; Saint-Priest-Ligoure (87), dont le rôle est de diffuser des connaissances techniques et mettre en œuvre des actions de recherche. Les expérimentations sont réalisées sur la ferme du Mourier (87) et dans les fermes des lycées.

Interbev - Association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes, et notamment sa section ovins et le programme Inn'Ovin.

INSEM OVIN centre d'insémination et de testage, Verneuil sur Vienne (87)

Organismes de sélection basés en Nouvelle-Aquitaine: **Geode** à Montmorillon (86). et antenne limousine de **Rom Sélection** à Meymac (19).

Glossaire

AB : Agriculture Biologique

CVJA : Coefficients de Variation

Journalière d'Abattage

DIFFAGA : Diffusion des valeurs

d'abattages de gros animaux

EBE : Excédent Brut d'Exploitation

GAEC : Groupement Agricole

d'Exploitation en Commun

IGP : Indication Géographique

Protégée

INAO : Institut National de l'Origine et de la Qualité

PAC : Politique Agricole Commune

RA : Recensement Agricole

RCAI : Revenu Comptable Avant

Impôt

SAA : Statistique Agricole Annuelle

SAU : Surface Agricole Utilisée

SCA : Société Coopérative Agricole
tec : tonne équivalent carcasse

UGB : Unité Gros Bétail

UTA : Unité de Travail Annuelle

UTANS : Unité de Travail Annuelle
Non Salariée



<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>

<https://agreste.agriculture.gouv.fr>

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Le Pastel – 22 rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Tel : 05 56 00 42 00
Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Virginie ALAVOINE
Directeur de publication : Pierre ETCHESSAHAR
Rédacteur en chef : Guillaume CHANET
Analyse et rédaction : Hacène RACOFIER, Mickaël TRILLAUD
Composition : Sriset
Dépôt légal : À parution – ISSN : 2543-6717 – © Agreste 2025